



L'accès des réfugiés à l'emploi est un facteur essentiel à leur intégration. En milieu rural, cette intégration professionnelle est donc une belle opportunité à la fois pour les réfugiés, les agriculteurs mais également pour les collectivités qui voient ainsi leurs territoires revitalisés.

L'EMPLOI DES RÉFUGIÉS EN ZONES RURALES

Entretien avec Matthieu Tardis, chercheur au Centre migrations et citoyennetés de l'Ifri. Outre les politiques migratoires internationales, il s'est intéressé au programme de la réinstallation des réfugiés dans les zones rurales.

Quelle est la situation de l'emploi des réfugiés en zones rurales ?

Au départ, nous avons des a priori sur le fait que des réfugiés puissent trouver du travail dans les zones rurales. En plus des difficultés habituelles, d'autres problématiques comme la mobilité sont accentuées dans ces territoires - notamment l'accès à un permis de conduire et à un véhicule. Or, en réalité **il y a un réel besoin de main d'oeuvre dans ces territoires**. On pense bien sûr à l'agriculture, mais il y a également l'hôtellerie et la restauration. Sans oublier les réseaux de PME locales.

soin de main d'oeuvre dans ces territoires. On pense bien sûr à l'agriculture, mais il y a également l'hôtellerie et la restauration. Sans oublier les réseaux de PME locales.

D'où vient cette situation, selon vous ?

Je pense que cela vient en partie de la perception de la ruralité par la société française. Finalement, les territoires sont vus comme des régions peu attractives et avec peu d'opportunités professionnelles. Et cette vision se répercute beaucoup sur celle qu'ont les réfugiés. Or, c'est paradoxal. Car sur le terrain, on observe que les réfugiés sont souvent bien mieux accueillis en milieu rural. **Les réfugiés ont un vrai lien avec la population locale**. Ils ont accès au tissu social local, indispensable pour trouver un emploi. Ce à quoi n'ont pas accès les réfugiés dans les grandes villes. Au final, je crois que c'est notre propre perception des territoires qui doit changer.

Comment les élus peuvent-ils faciliter l'emploi des réfugiés sur leur territoire ?

La solution, c'est l'atout principal des territoires : la proximité. Les collectivités publiques peuvent avoir un rôle de facilitateur et de mise en relation. Ça peut paraître peu mais c'est essentiel. Cela passe notamment par le soutien du rôle des CCAS (Centre communal d'action sociale) et des associations spécialisées. Il faut accompagner à la fois les entreprises et les salariés. Il est aussi intéressant de prévoir une phase d'acclimatation du réfugié au territoire. Parfois, l'emploi trop précoce n'est pas forcément la meilleure chose à faire. **Il faut soigner et préserver le lien de proximité des zones rurales**. Et cela ne concerne pas que l'emploi.

LES RÉFUGIÉS EN MILIEU AGRICOLE

Alors que de nombreux réfugiés peinent à trouver un emploi, beaucoup d'agriculteurs manquent de main d'oeuvre. De ce double constat, certains acteurs sont passés à l'action. Nous vous présentons deux exemples.



1 TERRE 2 CULTURES

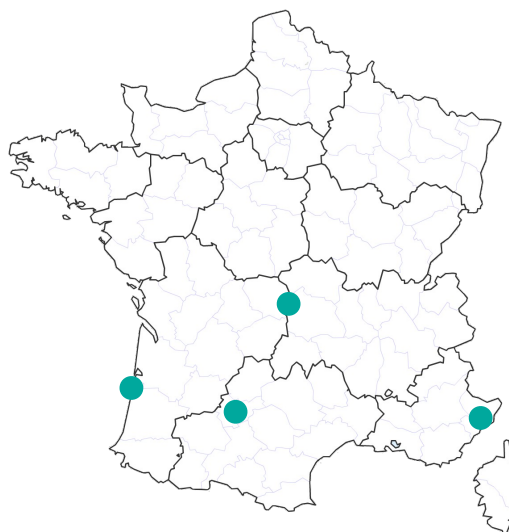
Depuis un peu plus d'un an, l'association « Terre 2 cultures » met en relation des agriculteurs avec des réfugiés pour leur fournir un travail.

Les réfugiés

Les réfugiés sont par groupes de 2 à 4 (jusqu'à 15 pour les récoltes) dans une exploitation. La plupart du temps, ils sont logés dans les bâtiments des travailleurs saisonniers, assez répandus dans les exploitations.

L'association

L'association recrute des réfugiés et les met en lien avec les agriculteurs de son réseau. Elle leur adresse une pré-formation aux contrats, aux loyers, etc. Une fois le contrat signé, elle leur finance le trajet vers l'exploitation. Ensuite, les bénévoles rendent visite aux réfugiés tous les mois. Ils continuent également de les accompagner dans leurs tâches administratives.



« Il est important d'écouter les besoins des agriculteurs. La participation des réfugiés peut être source de solutions. »

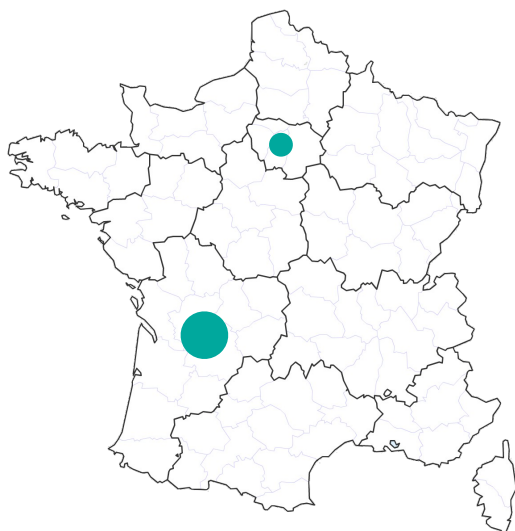
Pauline Viallaret, présidente de l'association Terre 2 cultures.

Les agriculteurs

L'association propose à des agriculteurs d'embaucher des réfugiés. Ce réseau, qui a démarré dans le Tarn et Garonne se répand par le bouche à oreille. La majeure partie des exploitations partenaires est du milieu arboricole. Mais le réseau s'étend peu à peu à l'élevage. Le réseau lancé dans le Tarn et Garonne s'est étendu du côté de Nice et de Clermont-Ferrand, jusqu'à Biscarosse. Un réseau qui continue de se développer, tant la demande des agriculteurs est là.

2 LE PROGRAMME COMPAGNONNAGE

Le programme de compagnonnage développé par l'association Fermes d'avenir du Groupe SOS est une formation itinérante de 8 mois en maraîchage agroécologique. Pour la deuxième fois, la formation est ouverte aux réfugiés. Un programme qui allie intégration sociale et formation professionnelle.



Le principe

De mars à octobre (8 mois), une personne réfugiée suit un programme itinérant qui lui permet de changer d'exploitation tous les deux mois. Le réfugié est en duo mixte avec un autre compagnon, non réfugié. C'est un atout considérable pour aider le réfugié à s'intégrer. À cela s'ajoute une formation à la langue française, orientée sur le langage professionnel.

« Cela permet aux réfugiés d'apprendre, de s'intégrer et de reprendre confiance en eux. »

Anne-Lore Leguicheux, responsable du programme compagnonnage chez Fermes d'avenir

La formation

Le programme permet aux compagnons et aux réfugiés d'acquérir une attestation de compétences. Les maraîchers font chaque semaine un bilan de compétences. Cela permet d'attester de la transmission du savoir faire par les pairs. L'association espère pouvoir faire certifier la formation par l'État. Ce qui permettra aux compagnons de percevoir un salaire. Mais la formation semble déjà concluante. L'an dernier, sur 9 réfugiés, 5 d'entre eux ont été embauchés en tant qu'ouvriers agricoles et un autre a entamé des études d'élevage.

Les fermes

L'association s'appuie sur son réseau de fermes agroécologiques pour développer son programme. Il s'agit essentiellement d'exploitations de maraîchage. Une fois sur place, les réfugiés ne paient ni loyer, ni les coûts de la formation. Une partie de leur nourriture est prise en charge par les fermes.